ERRATUM

Apporté au Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 mis en ligne le 03 février 2023, sur le sens des débats concernant la délibération n°5 relative à la désignation des délégués aux conseils d'école :

A la demande de Monsieur CARASSIO, il est précisé qu'un représentant des parents délégués de l'école Marie-Sac est toujours présent aux conseils d'école.

Monsieur CARASSIO pour sa part, a été parent délégué de septembre 2019 à juin 2021.

Les élus, représentants de la commune, ont été présents sur certains conseils d'écoles en fonction de leur disponibilité.